

Meaux

La Sapar ne se remet pas de l'incendie

C'EST UNE HISTOIRE qu'on pourrait croire sans fin. Les cinquante salariés de la Sapar, dont l'usine a été ravagée par un incendie le 21 février, puis prise dans la tourmente de la listériose, ne savent toujours pas quel sera leur avenir. Pris en tenaille entre les assurances qui refusent de payer pour l'instant et un PDG qui refuse, lui, d'entendre parler d'autre chose que de la reconstruction de son usine de charcuterie, ils ne savent toujours pas s'ils seront payés au mois de mars. Officiellement, ils font toujours partie de l'entreprise.

Ils auraient touché leur salaire de février intégralement, d'après Jean-Claude Augé, le PDG. Faux, rétorque l'union locale de la CGT. « Certains salariés n'ont touché qu'un acompte, affirment les syndicalistes. Ils sont dans un flou juridique complet, n'ont aucune assurance sur l'avenir et tout le monde, y compris les représentants de l'Etat, semble s'en désintéresser. »

« Mon objectif est de reconstruire »

La préfecture, elle, assure, par la voix de François-Xavier Ceccaldi, son secrétaire général, que « c'est le PDG de l'entreprise qui refuse toutes les solutions qui donneraient à ses sala-

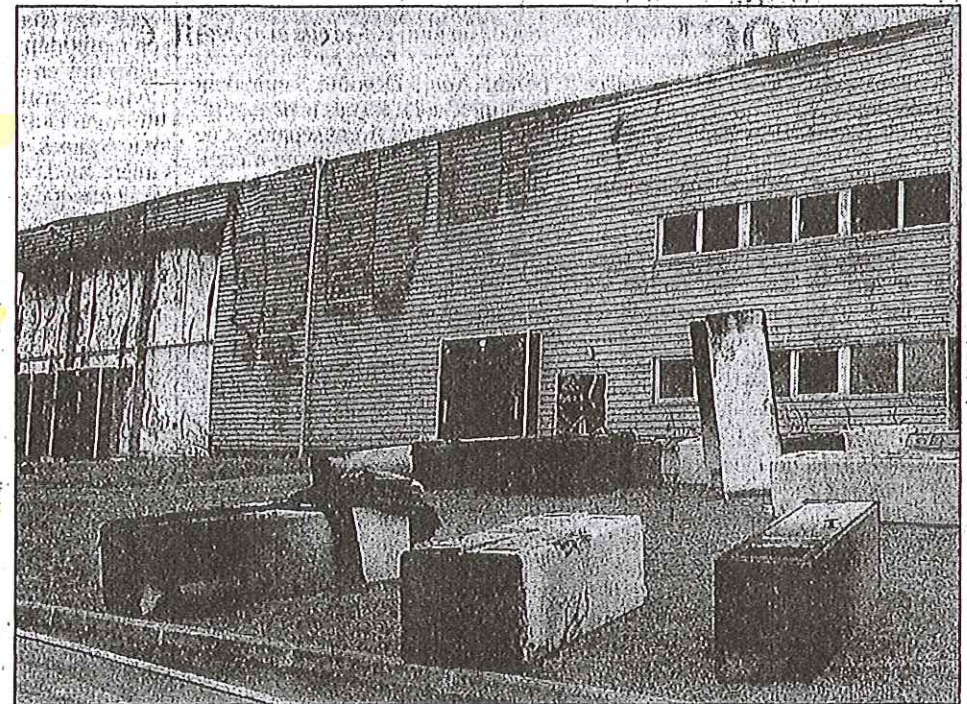
riés l'assurance d'être payés. Sans fournir à la DDTE (Direction départementale du travail et de l'emploi), la moindre explication ».

« Mon objectif est de reconstruire une usine et de repartir avec mes salariés, assène le PDG. Pas d'accepter des solutions médianes qui permettraient peut-être à mes employés de toucher les Assedic tout de suite mais qui empêcheraient les plus anciens de toucher des indemnités de licenciement. »

Le PDG se retourne en fait contre les assurances, qui, d'après lui, font tout pour retarder le versement des indemnités consécutives à l'incendie. « A qui profiterait le fait que je ne puisse pas reconstruire mon usine ? Aux assurances, s'emporte-t-il. Car les indemnités sont bien moins élevées si vous cessez purement et simplement votre activité après un sinistre de cet ordre. » Or on ignore encore quand aboutira l'enquête en cours sur les causes de l'incendie (voir encadré), déterminantes, on s'en doute, pour les assurances.

On ignore également combien de temps le PDG de la Sapar pourra verser des salaires à ses employés sans aucune rentrée d'argent. Il a purement et simplement refusé, hier, de préciser s'il était en mesure de verser la paie du mois de mars.

MATHIEU JANIN



ZONE INDUSTRIELLE DE MEAUX, LE 22 FÉVRIER. L'activité ne paraît pas près de reprendre sur le site de la Sapar et ses salariés ne savent toujours pas de quoi leur avenir sera fait. (LP/ARCHIVES.)

La Ferté-sous-Jouarre

A LA CARTE